

La Révision du S.A.G.E. OUDON

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Oudon a été approuvé en 2003. La Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) a engagé sa révision en 2011 et adopté le projet de S.A.G.E. révisé le 22 mars 2012.

S.A.G.E. ? C.L.E. ?

Rappelons que le S.A.G.E. est un document de planification établi à l'échelle du bassin versant, territoire où toutes les eaux s'écoulent vers le même exutoire ; pour le bassin de l'Oudon l'exutoire est la confluence avec la rivière Mayenne. La C.L.E. est une instance de concertation qui rassemble des représentants des élus, des usagers et socioprofessionnels, de l'Etat.

Contenu du S.A.G.E.

Le projet de S.A.G.E. révisé comporte 6 enjeux déclinés en objectifs :

- Enjeu A : Stabiliser le taux d'auto-provisionnement en eau potable et reconquérir la qualité des ressources locales (nitrates, phytosanitaires...),
 - Enjeu B : Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques,
 - Enjeu C : Gérer quantitativement les périodes d'étiage,
 - Enjeu D : Limiter les effets dommageables des inondations,
 - Enjeu E : Reconnaître et gérer les zones humides, le bocage, les plans d'eau et les aménagements fonciers de façon positive pour l'eau,
 - Enjeu F : Mettre en cohérence la gestion de l'eau et les politiques publiques du bassin versant de l'Oudon.
- Afin de répondre à ces enjeux et d'atteindre les objectifs fixés, la C.L.E. propose 51 « dispositions » et 2 « règles ».

Procédure de validation

Le projet de S.A.G.E. est actuellement soumis pour avis à l'Etat, aux Collectivités, aux Chambres consulaires, au Comité de bassin Loire-Bretagne, ...
Un recueil des avis sera joint au projet qui fera l'objet d'une enquête publique vers le mois de novembre 2012.

Enfin, le S.A.G.E. devra être approuvé par le Préfet.

Et après ?

Chacun appliquera le S.A.G.E. pour partager la ressource en eau et améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Consultation du S.A.G.E. : <http://gesteau.eaufrance.fr>



Contact : Régine TIELEGUINE – 02 41 92 52 84

Agenda/Manifestations

Festival de la Terre à Nyoiseau, 25 et 26 août 2012

Pôle technique : gestion de l'eau, biodiversité et bocage/filière bois énergie. Animations (plate-forme couverts végétaux...), démonstrations (broyage bois, destruction des couverts, ...) et expositions.

Mécasol 2012, à Martigné sur Mayenne le 25 septembre 2012.

Ateliers techniques le matin : couverts végétaux, maîtrise des adventices en techniques sans labour et prévention du tassement des sols.

"Je trie Ferme", en Maine et Loire : du lundi 19 novembre au vendredi 23 novembre 2012

- Emballages Vides de Produits Phytosanitaires (EVPP)
 - Emballages Vides de Produits d'Hygiène en Elevage Laitier (EVPHEL)
 - Pour ces deux déchets, les sacs de collecte sont à retirer auprès de votre distributeur
 - Nouvelle collecte de sacs de semences en papier à apporter par fagot de 50 sacs.
- Contact : 02 41 96 75 38

Les collectes des déchets en Mayenne

- Du 5 au 9 novembre 2012 : bâches d'ensilage et enrubannage. Une quarantaine de points de collecte dans le département.
- Le 27 novembre 2012 (un seul jour) : produits phytosanitaires non utilisables (PPNU). 3 sites : Ets HAUTOIS à QUELAINES (sud), Anjou Maine Céréales à BONCHAMP (centre), AGRIAL zone du Terras à MAYENNE (nord).

Journée technique « Désherbage des céréales », lycée agricole de Laval, Vendredi 30 novembre 2012

Organisée par la Chambre d'Agriculture, dans le cadre du réseau DEPHY « Travail du sol »

La lettre agricole de l'Oudon est une publication du Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte

contre les Inondations et les Pollutions
4 rue de la Roirie - 49500 SEGRÉ

Directeur de la publication : M. GRIMAUD

Rédaction :

Chambres d'Agriculture, SY.M.B.O.L.I.P., C.L.E.
CIVAM AD 49, Terrena

Maquette : Créanova

Mise en page et impression :

VÉTELÉ Communication – La Séguinière

Crédits photos :

AIR PAPILLON
Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud – 2011
Chambres d'Agriculture – CIVAM AD 49

Papier recyclé - Encres végétales

Bulletin édité à 5000 exemplaires.

ISSN : N° 1632 - 9228

La lettre de l'Oudon est le fruit du travail du Comité de Pilotage à Vocation Agricole qui rassemble agriculteurs, coopératives, distribution et négociants, services de l'Etat, collectivités locales...

L'objet de cette instance vise à reconquérir la qualité de l'eau.

La lettre
Agricole
de l'Oudon

Juillet 2012 - Numéro 14

La lettre Agricole de l'Oudon

Sommaire

Produire
avec de l'herbe

Un nouveau réseau de
fermes DEPHY Ecophyto

Le SY.M.B.O.L.I. devient
SY.M.B.O.L.I.P.

La Révision du
S.A.G.E. OUDON

Agenda
Manifestations

Produire avec de l'herbe

Trois leviers pour mieux valoriser les prairies au pâturage

Avec près de 45 % de la surface agricole utile en Maine et Loire et 49 % en Mayenne, les prairies temporaires et permanentes demeurent une des principales ressources fourragères des systèmes bovins. C'est là une culture à part entière qui fait partie de l'assolement des exploitations. Elles présentent de nombreux atouts en particulier au pâturage. L'herbe pâturée est un fourrage équilibré et économe qui contribue à la maîtrise du coût alimentaire. En présence de légumineuses, des économies en engrais azotés et en protéines sont aussi largement possibles.

Quelle que soit la part d'herbe présente sur l'exploitation, on peut jouer sur trois leviers complémentaires pour améliorer le niveau de rendement en herbe valorisée.

Diversifier les prairies

La prairie multi-espèces associe plusieurs graminées et plusieurs légumineuses. Longtemps boudée, elle connaît aujourd'hui un regain d'intérêt auprès des éleveurs. Elle peut trouver sa place dans de nombreux systèmes aussi bien en agriculture biologique qu'en agriculture conventionnelle.

Les multi-espèces produisent plus que le ray-grass anglais + trèfle blanc (RGA+TB). En comparaison avec l'association RGA+TB, l'augmentation moyenne de rendement est d'environ + 1,5 tonne de matière sèche par hectare, y compris sur sols profonds. Les prairies multi-espèces sont plus robustes avec une variabilité des rendements atténuée. Ce gain de productivité est lié à l'utilisation d'espèces complémentaires au RGA, l'augmentation de la contribution des légumineuses en été, le démarrage en végétation permis par l'introduction d'espèces plus précoces.

Un bon équilibre entre les espèces. Dans un mélange réussi, les espèces se complètent dans l'espace et dans le temps. Certaines espèces prennent le relais des plus fragiles en conditions stressantes.



Etablissement public du ministère chargé du développement durable



Juillet 2012 - Numéro 14

Une valeur nutritive satisfaisante. La valeur de l'unité fourragère laitière (U.F.L.) moyenne est proche de celle du RGA+TB. La baisse la plus marquée est constatée au deuxième cycle (de - 5 à - 8 %). La valeur azotée de ces prairies est élevée (supérieure ou égale à 90 g de protéines digestibles dans l'intestin par U.F.L.).

Des stocks de qualité. L'aptitude à la fenaïson des prairies multi-espèces est supérieure à celle du RGA+TB. Les foin de prairies multi-espèces, riches en légumineuses, sont très ingestibles : + 11 à + 22 % par rapport aux foin de prairies naturelles dans les essais réalisés à Thorigné d'Anjou ; ils ont également une valeur énergétique, azotée et minérale (Calcium) plus élevée.

Une période délicate : le deuxième cycle. Les prairies multi-espèces pâturées sont faciles à conduire sur les cycles feuillus. La seule période délicate se situe au deuxième cycle avec des repousses partiellement épiées et des risques de refus.

Améliorer la qualité en diversifiant les légumineuses

L'introduction d'une légumineuse comme le trèfle blanc présente de nombreux atouts qui en font « une légumineuse pivot » de bon nombre de prairies.



Beaucoup d'atouts	Quelques limites
Des économies d'engrais azotés : Même rendement qu'une graminée pure avec 200 unités d'azote.	Des préférences agronomiques : Sols sains et bien aérés. Besoin de lumière et de chaleur pour la croissance des légumineuses.
Des économies en protéines : Suppression du correcteur azoté au pâturage dans les régimes 100% à base d'herbe pâturée et réduction dans les régimes mixtes maïs-herbe.	Des risques de météorisation : Variables selon les espèces, la période de l'année, l'âge de repousse et le climat. Nécessite surveillance et prévention dans les périodes à risque.
Des économies en minéraux : Réduction ou suppression des apports de minéraux au pâturage.	
Une grande souplesse d'exploitation : Possibilité d'avoir des rythmes d'exploitation de 25 à plus de 50 jours selon les besoins et la météo.	

Avec le trèfle blanc, l'équilibre est fluctuant au sein de la prairie et entre les années. Ces quelques limites peuvent être atténuées en diversifiant la nature des légumineuses au profit d'espèces plus rustiques que le trèfle blanc :

- Le trèfle hybride pour sa bonne adaptation à des contextes de sols à la fois humides et séchants, sa précocité de pousse, son caractère non météorisant.
- Le lotier ou la luzerne pour leur bonne aptitude à se développer au printemps et en été, pour contribuer en qualité à des repousses estivales.

Améliorer la valorisation avec le pâturage tournant

Le pâturage tournant permet d'exprimer le potentiel de production de la prairie et d'exploiter une herbe de qualité. C'est entre 15 et 20 % de rendement supplémentaire par rapport au pâturage continu. Ce mode de gestion est moins sensible aux aléas climatiques. Il repose sur le découpage des parcelles en paddocks de 1 are par vache laitière (VL) et par jour avec des temps de séjour de 3 à 4 jours. La conduite du pâturage s'appuie sur quelques règles au fil de la saison.

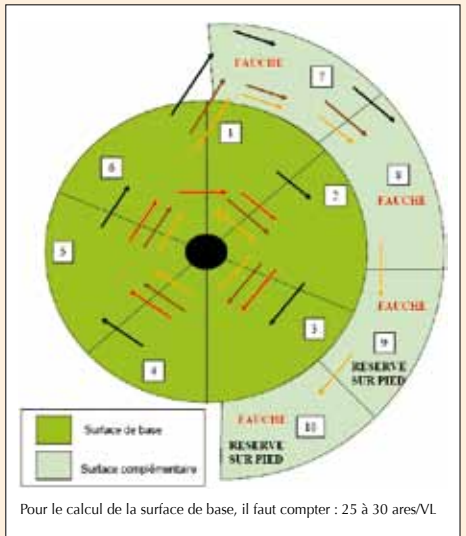
Le pâturage du printemps se prépare à l'automne. L'herbe d'automne est de qualité. Sa valorisation conditionne la qualité des repousses du printemps suivant. A cette période, les graminées et les légumineuses ont besoin de lumière pour le tallage et le développement des stolons. Prévoir un temps de repos hivernal de 1 à 2 mois.

En février - mars : sortir les animaux dès que ça porte, pour quelques heures, c'est autant de stocks économisés. Ce déprimage permet de créer un décalage dans les repousses entre les paddocks.

En avril : 2^{ème} tour : Le pâturage reprend sur le paddock pilote lorsque la hauteur de l'herbe atteint 18-20 cm feuilles tendues (soit un peu au-dessus de la cheville). Tout paddock entamé doit être suffisamment rasé (talon de la botte). Les refus d'aujourd'hui seront encore plus difficiles à pâturer au tour suivant. Le paddock doit être consommé en moins de 5 jours, pour éviter de pâturer la repousse.

En mai-juin, 3^{ème} et 4^{ème} tour : Les paddocks de la surface de base suffisent à l'alimentation du troupeau. La croissance permet d'équilibrer le besoin journalier d'une vache laitière. Les paddocks complémentaires sont fauchés pour couper l'épi des parcelles les plus avancées.

Coup de chaud sur les pâtures en juillet-août : avec la chaleur et le manque d'eau, les paddocks de la surface de base ne suffisent plus. Les fourrages conservés deviennent nécessaires en complément de la réserve d'herbe sur pied, c'est à dire l'herbe poussée courant juin après la fauche sur paddocks complémentaires.



Patrice PIERRE, Chambre d'Agriculture 53/49 - 06 77 76 05 01
Hélène PINEAU, CIVAM AD 49 - 02 41 39 48 75

Un nouveau réseau de fermes DEPHY Ecophyto dans le Maine-et-Loire animé par Terrena.

Un des axes majeurs du plan Ecophyto 2018 qui vise à réduire de 50% l'utilisation des produits phytosanitaires est la constitution du réseau national FERME DEPHY. Près de 2000 exploitations au niveau national regroupées en 184 groupes testent des modes de production économes en phytos en grande nature. Les références produites doivent permettre à l'ensemble des agriculteurs d'expertiser les différentes solutions pour réduire leur propre consommation.

Un ancrage dans le bassin versant de l'Oudon

Un groupe de 8 exploitations du Maine et Loire, animé par le Service Agronomie de Terrena, a été retenu en janvier dernier par le Ministère de l'Agriculture pour intégrer ce réseau national. Trois d'entre elles sont présentes sur le bassin versant de l'Oudon.

Ces agriculteurs ont pour volonté de se tourner résolument vers une nouvelle agriculture, plus respectueuse de son environnement et moins dépendante des produits phytosanitaires. Soucieux d'une production de qualité rentable, ils ont choisi pour relever ce défi de faire confiance à l'agronomie et à des solutions innovantes en les inscrivant dans un système de rotation et de travail du sol plus cohérent.

Solutions connues et innovations

Les pistes actuellement mises en avant sont les suivantes : allongement des successions culturales, développement du non labour en évitant le recours au glyphosate, association d'espèces avec le colza, lutte biologique contre la pyrale, binage, réflexion sur la tolérance aux dégâts dans les cultures, pilotage avec des outils d'aide à la décision comme Farmstar ou Fongipro...

Sébastien FOURMOND - Service Agronomie Terrena - 02 41 32 44 13



Le SY.M.B.O.L.I. devient SY.M.B.O.L.I.P.

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations a vu évoluer ses compétences et sa composition le 13 janvier 2012.

Il a pour compétences la lutte contre les inondations et les **Pollutions diffuses** et devient la structure porteuse de la Commission Locale de l'Eau.

Il regroupe maintenant des collectivités en charge de l'alimentation en eau potable à côté des 2 syndicats de bassin que sont, en Mayenne le S.B.O.N.⁽¹⁾ et en Maine et Loire/Loire Atlantique le S.B.O.S.⁽²⁾

Cette nouvelle forme, tout en évitant la création d'une nouvelle collectivité, permet de :

- mener un programme cohérent sur le bassin pour limiter les pollutions diffuses,
- rassembler des collectivités qui œuvrent dans le domaine de l'eau.

Le programme d'actions en cours est poursuivi, ainsi que l'édition de cette lettre agricole, par le SY.M.B.O.L.I.P. en collaboration étroite avec les Chambres d'agriculture et le Comité de pilotage à vocation agricole.

(1) Syndicat de Bassin de l'Oudon Nord
(2) Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud

Contact : 02 41 92 52 84

